



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'ACPLS et d'autres associations qui appuient les langues secondes veulent que Statistiques Canada garde le long questionnaire du recensement**

**Ottawa, le 29 juillet 2010** – L'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS) et d'autres associations qui appuient les langues secondes : La société éducative de visites et d'échanges au Canada (SEVEC), Le français pour l'avenir et l'Association canadienne des professeurs d'immersion (ACPI), ainsi que La société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au Québec (SPEAQ), unissent leurs voix pour appuyer le maintien du long questionnaire du recensement. Le manque de données qui résulterait de son abandon aura des impacts négatifs sur le développement de nos politiques nationales et sur la recherche dans le domaine de l'enseignement des langues secondes au Canada.

« Ces impacts risquent d'affecter directement les quelque 4 000 membres de l'ACPLS, explique la présidente de l'ACPLS, Valerie Pike. Par exemple, sans données exactes sur la composition linguistique et culturelle dans les régions, il sera plus difficile de mettre en place des politiques concernant le nombre d'enseignants ou de ressources à affecter dans une commission scolaire, ou concernant l'offre de programme de langues secondes dans certaines régions. »

En outre, la recherche, produite par l'ACPLS et qui vise à soutenir les enseignants de langues secondes, en sera aussi affaiblie. L'ACPLS publie un rapport de recherche à chaque année. L'année dernière, elle a publié un rapport de recherche intitulé *Profil et cheminement — Appuis pour le développement des compétences pédagogiques, linguistiques et culturelles des enseignants du FLS*. Les auteurs, Michael Salvatori et Alina MacFarlane, ont basé leur recherche sur des statistiques fournis par Statistiques Canada. L'élimination du long questionnaire du recensement nuirait à l'ACPLS dans sa mission de rendre ses résultats de recherche accessibles aux instances gouvernementales comme le Commissariat aux langues officielles et les ministères de l'Éducation provinciaux. « Ces statistiques nous aident dans notre recherche et dans celle de nos collègues, car nous connaissons le niveau d'éducation des répondants, ce qu'ils font comme métier, et leurs compétences linguistiques, explique Michael Salvatori, auteur du rapport et vice-président de l'ACPLS. Sans ces statistiques fournis par le long questionnaire du recensement, nous ne connaissons pas aussi bien les besoins de la population canadienne. »

Au nom des milliers d'enseignants, de parents et d'étudiants qui appuient le bilinguisme et l'enseignement des langues secondes, l'ACPLS et d'autres associations qui appuient les langues secondes invitent le gouvernement fédéral à revoir cette décision et à trouver une solution convenable à tous les citoyens et citoyennes du Canada.

*Fondée en 1970, l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS) accroît la visibilité, la mise en valeur et l'appréciation de l'importance de l'apprentissage et de l'enseignement d'une langue seconde partout au Canada et elle encourage l'excellence professionnelle chez les enseignants de langues. Visitez [www.caslt.org](http://www.caslt.org) pour en savoir davantage.*

– 30 –

**Pour plus de renseignements, veuillez contacter :**

Sarah Du Broy

Agente des communications (bilingue) de l'ACPLS

Siège social de l'ACPLS – Ottawa (Ontario)

613-727-0994 poste 2 (bureau)

[communications@caslt.org](mailto:communications@caslt.org)

**[www.caslt.org](http://www.caslt.org)**

☎ 1-877-727-0994

📠 613-727-3831

✉ [admin@caslt.org](mailto:admin@caslt.org)

Promoting the advancement of second language teaching and learning.  
Favorise l'essor de l'enseignement et de l'apprentissage des langues secondes.